

Quelques liens...

www.coord-ouest.fr : Coordination Bretagne / Pays-de-la-Loire solidaire des personnes immigrées, dont le CASSS-paPIERs fait partie.

Soutien juridique

www.gisti.org : Le Groupe d'Information et de Soutien des Immigré-e-s fait entre autre un travail remarquable d'analyse de la législation et apporte une aide juridique précieuse aux personnes en difficulté.

www.cimade.org : Service œcuménique d'entraide, qui se consacre à l'accompagnement des étranger-e-s migrant-e-s, en voie d'expulsion, demandeurs/euses d'asile ou réfugié-e-s, ainsi qu'à des actions politiques

Violences liées au genre / à la sexualité

www.rajfire.free.fr : réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées. Des permanences d'accueil sont assurées chaque semaine, Paris 12^e.

www.ardhis.org : Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles & transsexuelles à l'Immigration et au Séjour. Paris 3^e.

Administrations liées au statut de réfugié-e

www.ofpra.gouv.fr : OFPRA : office chargé d'étudier les demandes d'asile en France, région parisienne.

www.commission-refugies.fr : CNDA : cour d'appel pour contester la décision de l'OFPRA, région parisienne.

Comment qu'on fonctionne au CASSS-paPIERs :

Parce que nous pensons que la parole et l'avis de chacun-e a la même valeur, le collectif n'a ni porte-parole attitré-e, ni capitaine.

Les prises de décision se font sur le mode du consensus et chaque personne est libre de venir et de repartir quand elle le souhaite.

Nos réunions sont bien sûr ouvertes à toutes et à tous ! Venez !



Parce que nous pensons que les idées se partagent et ne se monnaient pas, les textes et iconographies de cette plaquette sont libres de droits

**Collectif d'Actions,
de Soutien, et de
Solidarité avec
les personnes Sans-Papiers**



**CASSS-paPIERs au CLAJ,
2 rue du Dr Gestin, à Brest**

**Réunions publiques :
Chaque jeudi, à 19h30, au CLAJ**

**Permanences juridiques :
Chaque jeudi, de 18h00 à 19h30, au CLAJ**

**cassspapier@no-log.org
www.cassspapier.gwiad.org**

Ce qu'on y pense ...

Face aux politiques racistes et xénophobes des gouvernements successifs en matière d'immigration, nos propos et positionnement se veulent radicaux.

Le CASSS-paPIER lutte pour l'ouverture des frontières, la libre circulation et la libre installation des personnes dans le monde.

Notre lutte s'inscrit dans une démarche plus globale de lutte contre toute forme d'oppression.

Le CASSS-paPIER rejoint la Coordination Bretagne Pays de Loire solidaire des personnes immigrées dans ses principes, à savoir :

- La régularisation de toutes les personnes sans-papiers.
- Le soutien de toutes les formes d'auto-organisation et d'autonomie d'action que se donnent les personnes immigrées dans leur lutte pour l'égalité sociale et l'égalité des droits.
- Une réelle égalité des droits pour tou-te-s.
- Le refus d'une quelconque sélection des personnes défendues.
- Le refus de toutes les mesures d'éloignement quelles qu'en soient les motivations.
- L'application effective du droit d'asile, et son extension à l'égard des personnes étrangères victimes de formes d'oppression spécifiques liées à leur sexe et/ou sexualité.
- L'affirmation du caractère inique et inégalitaire des lois régissant les migrations. Face à de telles lois, nous reconnaissons comme légitime la résistance et la désobéissance civile.

... Ce qu'on y fait

Notre lutte s'articule autour de trois axes :

L'INFORMATION et la SENSIBILISATION

Notre objectif est de déconstruire le discours dominant autour de l'immigration et de dénoncer les politiques migratoires par l'information et la sensibilisation.

Il s'agit donc de mettre en place ou de participer à différents événements et d'informer à l'aide de différents supports (films, tracts, affiches, brochures...)

Le collectif organise ponctuellement des formations sur le droit des étranger-e-s, ouvertes à toutes et tous.

Le SOUTIEN aux PERSONNES IMMIGREES

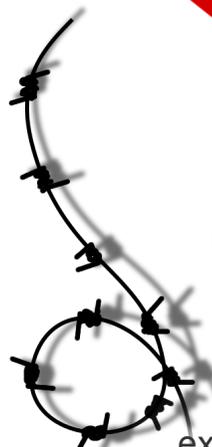
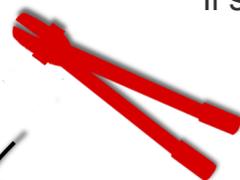
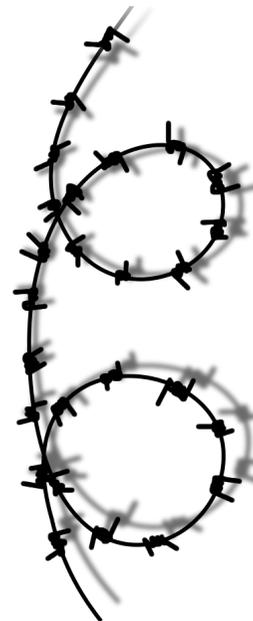
Il s'agit d'être à l'écoute, conseiller, soutenir et informer les personnes immigrées, notamment sans-papiers, sur leurs droits, via la mise en place de permanences juridique toutes les semaines.

LES ACTIONS

Le collectif organise et participe à des manifestations, des rassemblements, de sa propre initiative ou dans le cadre d'appels plus larges.

Le collectif se mobilise également avec des personnes sans-papiers ou étrangères pour faire respecter et/ou obtenir des droits (notamment souvent des occupations d'institutions qui ont le pouvoir de décider)

Parce que des personnes subissent rafles, enfermement, expulsions... il s'agit de s'organiser efficacement pour répondre à l'urgence.



OUVERTURE
DES
FRONTIERES

LIBERTÉ DE
CIRCULATION

NON
C.R.A.

REGULARISEZ!

